

Note Méthodologique : Audit réglementaire hse

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Outil essentiel pour assurer la conformité aux exigences HSE.
- Identifie les écarts entre pratiques réelles et exigences légales, réglementaires et normatives.
- Accompagne la mise en œuvre d'actions correctives efficaces.
- Maîtrise des risques professionnels et renforcement de la sécurité des collaborateurs.
- Contribution à la durabilité et à la performance globale de l'organisation.

Point clé : L'audit peut être conduit en présentiel (entretiens, inspections) et à distance (analyses documentaires), avec une organisation modulaire par phases.

Objectifs de la mission

- Identifier précisément les non-conformités.
- Mesurer les risques liés à l'hygiène, la sécurité et l'environnement.
- Évaluer l'efficacité des dispositifs HSE existants.
- Élaborer un plan d'action priorisé et pragmatique.
- Préparer l'entreprise aux inspections et contrôles officiels.
- Réduire les risques pénal, financier et réputationnel.

Périmètre / livrables attendus

- Analyse documentaire: plans de prévention, FDS, rapports antérieurs, registres de sécurité, procédures.
 - Vérification de conformité vis-à-vis de la réglementation nationale et sectorielle.
 - Inspection terrain et entretiens avec les personnels concernés.
 - Rapport détaillé des constats et risques associés.
 - Plan d'action progressif et priorisé.
 - Suivi et accompagnement à la mise en œuvre (reporting régulier, réévaluation).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Recueil du contexte, activités et parties prenantes.
- Identification des exigences réglementaires applicables.
- Définition du périmètre et des priorités de l'audit.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents internes (prévention, FDS, registres, procédures).
- Contrôle de complétude et conformité vs. exigences nationales et sectorielles.

Étape 3 : Vérification sur site et entretiens

- Inspection terrain des installations et pratiques réelles.
- Entretiens ciblés pour apprécier la culture sécurité.
- Détection des non-conformités non documentées.

Étape 4 : Recommandations et plan d’action

- Rapport détaillé: constats, risques, références réglementaires.
- Plan d’action priorisé selon impact sécurité et conformité.
- Support à la décision et à l’allocation des ressources.

Étape 5 : Suivi et accompagnement

- Assistance à la mise en œuvre du plan d’action.
- Reporting régulier et coordination des actions.
- Réévaluation des dispositifs pour l’amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Durée globale: de quelques jours à plusieurs semaines selon la taille, la complexité des activités et le périmètre couvert. Format: présentiel (visites, entretiens) + analyses à distance.

Jalon / Phase	Contenu synthétique	Durée estimative
Cadrage & diagnostic initial	Périmètre, exigences applicables, priorités	Variable
Analyse documentaire	Revue des documents internes et conformité réglementaire	Variable
Inspection terrain & entretiens	Visites, observations, évaluation des pratiques	Variable
Restitution & plan d’action	Rapport détaillé, recommandations, priorisation	Variable
Suivi (optionnel)	Accompagnement, reporting, réévaluation	Variable

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit le diagnostic, l’analyse documentaire et l’inspection terrain.
- Établit le rapport, les recommandations et le plan d’action.
- Assure l’accompagnement, le reporting et la réévaluation si nécessaire.

Client

- Fournit l’accès aux sites, documents et parties prenantes.
- Participe aux entretiens et facilite la collecte d’informations.
- Valide les priorités et pilote la mise en œuvre du plan d’action.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans de prévention et procédures internes applicables.
- Registres de sécurité et rapports d'incidents.
- Fiches de données de sécurité (FDS).
- Rapports d'audits/contrôles précédents.
- Documentation réglementaire spécifique au secteur et à l'activité.
- Accès aux installations et disponibilité des personnels clés.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Organisation modulaire par phases avec échanges dédiés à chaque étape.
- Réunions de restitution pour présenter constats et plan d'action.
- Reporting régulier pendant l'accompagnement et la mise en œuvre.
- Priorisation des actions selon l'impact sécurité et conformité.
- Réévaluation des dispositifs pour assurer l'amélioration continue.
- Alignement avec le code du travail et les réglementations sectorielles.
- Combinaison présentiel/distanciel pour limiter les contraintes opérationnelles.